

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Département des Côtes d'Armor
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au siège de Guingamp Paimpol Agglomération – 11 rue de la trinité à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

GUILLOU Claudine - PRIGENT Marie-Yannick - GODFROY Brigitte - PRIGENT Christian - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE BIANIC Yvon – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - LUCAS Emmanuelle - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LE MARREC François - LECOEUR Serge - GEORGELIN Dominique -

Administrateurs excusés :

PARISCOAT Dominique - CONNAN Guy - LE MARECHAL Loïc - LE GAOUYAT Samuel

Administrateurs absents :

BERNARD Cinderella - LARVOR Yannick - POMARES Juan - ALLAIN Catherine - LENOEL Annie - ROUILLE Françoise.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur Samuel LE GAOUYAT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE.

En exercice : 32

Présents : 22

Absents : 10

Représentés : 1

Date d'envoi des convocations : 7 novembre 2019

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 45-11-2019

CIAS : EHPAD – ADHESION AU CONTRAT GROUPE SOFAXIS

Dans le cadre du renouvellement du contrat Groupe SOFAXIS via le Centre de Gestion des Côtes d'Armor, une analyse a été effectuée sur les données d'absentéisme de 2017 et 2018.

Au regard de ces données, il s'avère que sur les 3 options proposées, la variante n° 1 est la plus pertinente au regard des coûts annuels et des remboursements potentiels.

La cotisation annuelle 2020 s'élèvera à 95 797,29 €.

MARCHE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES - CDG 22

GARANTIES		VARIANTE DE BASE			VARIANTE N° 1			VARIANTE N° 2		
		FRANCHISE	TAUX	MONTANT	FRANCHISE	TAUX	MONTANT	FRANCHISE	TAUX	MONTANT
Agents CNRACL	décès	Néant	0.15%	967.34 €	Néant	0.15%	967.34 €	Néant	0.15%	967.34 €
	Accidents du Travail / Maladie Professionnelle	20 jours ferme	5.97%	38 500.23 €	15 jours ferme	6.16%	39 725.53 €	10 jours ferme	6.44%	41 531.24 €
	Maladie Ordinaire	20 jours ferme	2.84%	18 315.02 €	15 jours ferme	3.20%	20 636.64 €	10 jours ferme	3.93%	25 344.37 €
	CLM/CLD	Néant	3.50%	22 571.33 €	Néant	3.50%	22 571.33 €	Néant	3.43%	22 119.90 €
	Maternité / Paternité / Adoption	Néant	1.20%	7 738.74 €	Néant	1.20%	7 738.74 €	Néant	1.20%	7 738.74 €
	TOTAL		13.66%	88 092.66 €		14.21%	91 639.58 €		15.15%	97 701.59 €
<i>Ancien contrat CNP (2016) - base 2019</i>					15 jours ferme	13.41%	86 222.40 €			
Agents IRCANTEC		10 Jrs ferme en Maladie Ordinaire	0.95%	4 157.71 €	10 Jrs ferme en Maladie Ordinaire	0.95%	4 157.71 €	10 Jrs ferme en Maladie Ordinaire	0.95%	4 157.71 €
<i>Ancien contrat CNP (2016) - base 2019</i>					Néant	1.40%	6 771.40 €			
TOTAL		92 250.37 €			95 797.29 €			101 859.30 €		
<i>Ancien contrat CNP (2016) - base 2019</i>					92 993.80 €					

Masse salariale indicative des agents affiliés à la CNRACL : **644 895.00 €**
 Masse salariale 2018 déclarée des agents IRCANTEC : **437 654.00 €**

3%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration,

CHOISIT la variante N° 1 proposée dans le tableau ci-dessus,

VALIDE l'adhésion de l'Ehpad au contrat groupe SOFAXIS garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux.

AUTORISE la Présidente par délégation à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

Pour extrait conforme,
 La Présidente par délégation,
 Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi
 En Sous-Préfecture de Guingamp,
 Le 21/11/2019
 Et publication du 21/11/2019

